Commission Environnement et Développement Durable du 2 juillet 2009

Présents :

J.-Y. Mérindol :	directeur de l'ENS Cachan
J.-P. Brutus :	secrétaire général
E. Savattero :	directeur de la formation
G. Burgun :	responsable du service gestion campus
F. Devauchelle :	ingénieur sécurité
C. Ollier et R. Abidos:	représentants des personnel BIATOS
E. Hoang, C. de Sa et G. Bernier :	représentants du personnel d'enseignement et de recherche
A. Acquaviva :	représentante des élèves
M. Sierra et A. Tixier :	représentants de SoNo

Début de la réunion à 15h10. Le compte-rendu reprend dans l'ordre les points de l'ordre du jour.

1 Gestion des déchets état des lieux sur les questions environnementales sur les campus de l'Ecole

F. Devauchelle fait une présentation de ce point : historique, réglementation, ce qui est fait sur le campus, bilan énergétique, etc.

Les déchets toxiques (issus à 80% des départements bio et de chimie) sont triés, comme l'exige la réglementation, mais la gestion des déchets banaux existe aussi à l'ENS Cachan ! La gestion des déchets est assurée par l'entreprise Sita (groupe Suez). Depuis quelques années, des bennes verres, ferraille, plastiques sont installées sur le campus, notamment autour du Léonard de Vinci. Enfin, le tri du papier va être instauré sous peu dans les bureaux. L'action étant préalable à la communication, F. Devauchelle s'est engagé à ce que les emplacements de ces bennes soient notifiés sur le site Internet de l'ENS sur une page dédiée. Plus généralement, G. Bernier et A. Tixier ont demandé à ce qu'une communication soit faite autour du recyclage des déchets de l'école, une plaquette sur ce sujet sera diffusée d'ici fin décembre 2009.
Au sujet des déchets informatiques, A. Tixier proposent qu'ils soient redistribués aux étudiants du campus plutôt que jetés. E. Savattero explique qu'il existe des contraintes administratives et juridiques qui empêchent une telle action. Par contre, selon J.-Y. Mérindol, ils peuvent être donnés à une entité comme le Cr@ns, moyennement quelques modifications. Il est peut-être aussi possible de se greffer sur une organisation existante de réutilisation de matériel informatique.

La présentation de F. Devauchelle montre que la consommation d'électricité de l'ENS, de 6 MWh, a diminué de 15% en trois ans, et ce malgré le fait qu'un nouveau bâtiment a été construit, l'institut d'Alembert. A. Tixier demande si l'on sait d'où provient cette diminution, F. Devauchelle répond qu'il ne peut l'expliquer en l'état actuel. Il souligne la performance énergétique de l'ENS (127kWh/m^2), qui permet de classer l'établissement comme un bâtiment C (vert de faible classe) sur une échelle de A à G.
C. de Sa et G. Bernier estiment que ce chiffre est très sous-estimé, car il ne prend pas en compte une consommation équivalente à la géothermie, qui permet le chauffage de l'établissement.

Les représentants des enseignants, des élèves et des associations s'étonnent des différences importantes de température constatées entre les différents bâtiments l'hivers. F. Devauchelle explique qu'elles sont dues au fait que l'ENS est géré par une boucle unique de chauffage, il n'est donc pas possible de réguler les bâtiments individuellement. De plus, certains bâtiments du Crous sont compris dans cette boucle. Des travaux de façon à séparer le chauffage par bâtiment auront lieu cet été. Par ailleurs, il existe une chaudière d'appoint au fuel présente près du RU. Le même raisonnement est également valable pour l'électricité.
G. Bernier et A. Tixier expliquent que la géothermie est une énergie que l'on peut qualifier de « fossile » car non renouvelable, et que la date d'extinction de la source est inconnue et imprévisible, à court ou long terme. J.-Y. Mérindol pointe le fait qu'après l'extinction de cette source, l'ENS n'aura pas de solution de rechange prévue à ce jour.
J.-Y. Mérindol estime qu'un bilan énergétique de l'école doit être réalisé en intégrant la géothermie. De plus, un bilan propre à chaque bâtiment pourra être réalisé quand il y aura un retour suffisant sur la consommation de chaque bâtiment, bilan qui demandera à être plus fin pour le Léonard de Vinci.

Au sujet des émission de CO_2, J-Y. Mérindol estime que cela n'est pas une priorité de l'école au vu du bilan positif de l'école. Par contre, l'ENS ne peut se passer d'un bilan carbone, qui serait réalisé sur les 2-3 ans à venir.

F. Devauchelle donne en fin de présentation des idées de comportement et d'actions à mener ou soutenir sur le campus : mise en veille des équipements, équipements basse consommation (écrans plats, éclairage basse consommation,…),…

E. Hoang explique qu'au département EEA, ils ont pour consigne anti-incendie d'éteindre tous les ordinateurs le soir. Les représentants associatifs expliquent qu'il serait facile de réaliser des économies d'électricité en mettant en place une extinction des matériels informatiques le soir, par exemple au Léonard de Vinci où il y a de nombreuses salles informatiques. E. Savattero explique qu'il ne faut pas considérer ce seul point d'économie et faire attention à la perte possible de données suite à une extinction sauvage des ordinateurs.
J.-Y. Mérindol conclut qu'il y a une double action à mener sur ce sujet : mettre en place une sauvegarde automatique des données sur un serveur et réfléchir à l'extinction automatique des ordinateurs et autre matériels (écrans, …) la nuit venue.

A propos des ampoules basse consommation, F. Devauchelle explique que la nouvelle réglementation obligera les commerçants à ne vendre que des ampoules basse consommation. Le changement est en cours sur le campus, notamment au bâtiment Cournot en profitant de la rénovation. Cependant, il précise que certains équipements sont moins consommateurs que des ampoules basses consommation. De plus, G. Burgun attire l'attention sur le fait que des problèmes ont été soulevés sur ces équipements (mercure, …). Toutefois, J.-Y. Mérindol estime que ceci n'est pas du ressort de l'ENS et qu'elle devra suivre quoi qu'il en soit la nouvelle réglementation.
M. Sierra explique qu'il serait facile d'avoir des réductions de consommation électrique en mettant en place des régulateurs d'éclairage. R. Abidos souligne également qu'au cours des rondes la nuit, les vigiles et lui-même constatent que des bâtiments entiers restent éclairés à cause de la présence d'une ou deux personnes. G. Burgun ajoute qu'il s'agirait d'un investissement faible et facile à mettre en œuvre. A. Tixier va dans ce sens, mais précise que la réduction de consommation est bien plus faible que celle que l'on pourrait obtenir avec une régulation des ordinateurs et autres matériels informatiques.

2 Programme Technique de Construction de l'Institut Farman à Cachan

F. Devauchelle expose le projet de ce bâtiment sur le campus de Cachan. Il sera dédié à des labos de sciences de l'ingénieur et à la modélisation, il s'agira donc d'un bâtiment « usuel » de type bureaux. Actuellement, l'ENS en est à la phase de pré - programme théorique. L'état souhaite que l'ENS soit maître d'ouvrage. Le budget est estimé à 8 millions d'euro.
J-Y. Mérindol explique que le bâtiment se fera sous le label HQE, quitte à augmenter le budget (d'environ 500 000€) ou à réduire la SHON (Surface Hors Œuvre Nette). J.-P. Brutus précise qu'en réalisant le projet sous le label HQE, l'ENS espère récupérer d'autres financements, par exemple de l'ADEME.

G. Bernier souligne que la géométrie du bâtiment, en forme de « L », en fera un bâtiment consommateur d'énergie, et qu'il faudrait peut-être la revoir, afin d'obtenir un bâtiment plus compact et donc moins vorace. J.-P. Brutus et J.-Y. Mérindol expliquent que la conception actuelle, bien que provisoire, permettrait de construire plus tard d'autres bâtiments accolés à celui-ci, ce qui est un point important du projet. Toutefois, celui-ci peut encore évoluer sur ce point.

Des membres de la commission se demandent quel est l'impact sur ce projet du possible déménagement de l'ENS à Saclay. J.-Y. Mérindol explique que l'ENS est résolue à construire ce bâtiment, déménagement ou pas, afin notamment d'augmenter la part des bâtiments « récents » sur le campus (seuls l'institut d'Alembert et le Laplace ont moins de 20 ans).

3 Programme Technique Détaillé de l'Institut M2S à Ker Lann

Pour ce bâtiment à Ker Lann, F. Devauchelle explique que la réflexion est bien plus avancée. Il ne s'agira pas cette fois du label HQE, mais d'une « démarche environnementale », qui, d'après J.-P. Brutus, peut aller plus loin que le label HQE.

4 Phasage de remplacement sur le campus des lampes pour les ampoules basse tension

Ce point a déjà été évoqué au point 1.

5 Information, sur les enseignements proposés dans ces domaines à l'Ecole

E. Savattero expose l'idée que lui ont communiquée des étudiants de première année et A. Tixier. Il s'agit de la mise en place d'une nouvelle UE sur le développement durable, dans le même format que celles déjà existantes pour le diplôme de l'ENS. Son but serait d'apporter des connaissances et des faits démontrés et non par exemple de réaliser des débats sans fin. Il précise qu'il faudra trouver un enseignant afin de chapeauter cette nouvelle UE.
A. Tixier ajoute que SoNo souhaite voir cette UE accessible à tout normalien inscrit au diplôme de l'ENS, quelque soit son département.
C. de Sa et E. Hoang demandent si cette UE ne peut pas prendre la forme d'une UE de 60h, voire d'un master. E. Savattero explique qu'il faut d'abord commencer par mettre en place cette UE sur 30h avant de voir plus grand, si le succès est là.
E. Hoang demande également si l'ENS a les fonds pour pouvoir mettre en place cette UE, ce qu'E. Savattero confirme. Il précise également que cette UE sera mise en place dès l'année 2009-2010.

A. Tixier s'inquiète de l'impossibilité de mettre en place cette UE pour septembre. E. Savattero et C. de Sa expliquent qu'elle peut être exceptionnellement mise en place au 2e semestre pour cette première année, comme cela a déjà été fait pour d'autres UE de ce type.

Globalement, les membres de la Commission sont très favorables à ce projet.

6 Accord d'autopartage avec la société Keylib

J.-P. explique rapidement ce dont il s'agit puis expose les résultats du sondage proposé par Keylib, auquel ont répondu 268 personnes: 88% jugent cette idée utile ou très utile, 30 % sont certains de souscrire à l'abonnement lors de sa mise en place, 38% se jugent intéressés.

G. Burgun et A. Tixier expliquent qu'il y a déjà eu une initiative de ce genre il y a 5-6 ans, avec des voitures électriques (contrairement à Keylib où elles seraient essence), mais qu'on n'en retrouve plus trace aujourd'hui. A. Tixier précise qu'une des causes possible de cette disparition était le vandalisme sur ces voitures. E. Hoang développe un parallèle avec le système des Vélib mis en place sur Paris et où un vélo sur trois est défectueux, abîmé ou volé. J.-P. Brutus explique que c'est l'entreprise Keylib qui en serait financièrement responsable, que ce soit pour les bénéfices ou l'entretien des véhicules, et donc que l'ENS n'a rien à voir avec.
F. Devauchelle souligne qu'il est impossible, notamment pour des raisons de plan Vigipirate, d'installer la borne dans le campus. G. Burgun ajoute que le faire à l'entrée de l'école enlèverait des places de parking existantes, ce qui n'est pas forcément une bonne idée.
A. Tixier et E. Hoang déplorent que le système mis en place utilise des voitures à essence et non électriques, comme cela peut se faire sans problèmes, vu l'autonomie actuelle des batteries des voitures électriques. Cela correspond ainsi à une incitation à polluer.
G. Burgun ajoute que l'ENS pourrait remplacer les deux Renault Kangoo de l'école par la version électrique que Renault doit sortir en 2010.

F. Devauchelle demande si c'est l'ENS qui a fait la demande de cette offre, J.-P. Brutus répond que c'est Keylib qui a démarché l'ENS.

C. de Sa, E. Hoang et A. Tixier émettent des doutes sur la demande qu'une telle offre peut susciter : les véhicules ne seraient pas dimensionnés pour transporter des encombrants d'Ikea, il y a le RER B pour aller directement à Orsay et les étudiants utilisent entre eux le covoiturage pour aller à ces cours. J.-P. Brutus précise que cette initiative pourrait être utile aux étudiants étrangers qui ne disposent pas d'un véhicule. A. Tixier se demande quelle serait alors la fréquence d'utilisation et si elle justifiait la mise en place de ce projet. Il serait plus judicieux selon lui de mettre en place un site de covoiturage et d'autopartage pour les salariés de l'école et les étudiants.

M. Sierra ajoute qu'il serait également utile de profiter de la venue des Vélib à Cachan pour demander à la mairie d'installer une borne devant l'école. G. Burgun précise qu'il est déjà prévu d'en installer une au RER Bagneux.
A. Tixier propose également que l'ENS, en vue de l'arrivée du Vélib à Cachan et dans le cadre des remboursements professionnels de frais de transports, rembourse également 50% de la carte annuelle d'abonnement aux Vélib, d'un coût de 32€.

J.-P. Brutus explique qu'il va examiner le projet de Keylib en tenant compte des résultats du sondage, et de l'avis de la Commission, qui est globalement négatif.

7 Questions diverses

F. Devauchelle demande des précisions sur les statuts de cette commission, notamment sur la fréquence des réunions.
J.-P. Brutus répond qu'elle doit se réunir au moins une fois par an.
Les membres jugent que cette fréquence est faible et souhaitent une réunion juste après le CA de décembre 2009, qui doit statuer sur le déménagement possible de l'ENS à Saclay.
E. Huong ajoute qu'il est possible d'effectuer des réunions de la Commission sur un point précis, ce qui diminuerait le temps de réunion à environ une heure, ce qui en ferait un temps très acceptable.

J.-P. Brutus clôt la réunion à 17h45.

A. Tixier,
pour les représentants des étudiants et de SoNo